

f- La bibliographie

A noter qu'il existe plusieurs protocoles concernant l'élaboration de la bibliographie. Ce qui est obligatoire, c'est d'adopter le même protocole, les mêmes normes pour toute la bibliographie, c'est-à-dire de ne pas en utiliser plusieurs à la fois.

La bibliographie doit être rédigée correctement et selon les normes académiques. Elle témoigne du sérieux et de l'application du chercheur. Elle est la preuve que le travail de recherche s'inscrit dans la continuité de ceux d'autres chercheurs et spécialistes.

Les membres du jury consultent la bibliographie pour vérifier :

1. Si elle est assez riche. Si oui, le travail est jugé « bien documenté ».
2. Si elle correspond de manière pertinente au contenu du travail. C'est-à-dire que les références citées ont un rapport direct avec le thème et le sujet traités.
3. Si toutes les références contenues dans la bibliographie ont été effectivement utilisées dans le travail.
4. Si toutes les références utilisées dans le travail apparaissent dans la bibliographie.
5. Si les références sont élaborées selon les normes universitaires.

Il est préférable de classer les références selon les trois catégories suivantes : 1.ouvrages ; 2.articles ; 3.webographie ; 4.autres (Journaux, archives, etc.)

Les références doivent être classées par ordre alphabétique des noms des auteurs.

- 1.Abbassi,...
- 2.Artois, ...
- 3.Cuq,...
- 4.Mallet,...
- 5.Prames,...
- 6.Zellini,...

Entre 15 et 20 références sont nécessaires pour un mémoire de master à condition que ces titres soient en rapport direct avec le sujet traité.

L'élaboration des références se fait comme suit :

Pour un ouvrage :

Nom de l'auteur+initiale du prénom de l'auteur+titre de l'ouvrage en italiques+éditeur+lieu et année d'édition+nombre de pages

CUQ, J.-P., *La Didactique du FLE*, Harmattan, Paris, 2010, 356 pages

Pour un article :

Nom de l'auteur+initiale du prénom de l'auteur+titre de l'article entre guillemets, nom de la revue en italiques+numéro de la revue+éditeur+lieu et date d'édition+pages de l'article dans la revue.

CUQ, J.-P., « Le jeu en classe de FLE », *Revue internationale de la didactique du FLE*, n°23, Editions Larousse, Paris, 2018, pp.65-80

Pour une thèse ou un mémoire

Nom de l'auteur+initiale du prénom de l'auteur+titre du mémoire ou de la thèse+diplôme+université+année de soutenance+nombre de pages.

SOUTI, Ch., *Evolution du lexique dans l'œuvre politique, littéraire et journalistique de Ferhat Abbas. Approche lexicométrique*, thèse de doctorat, Université de Constantine, 2016, 460 pages.